

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

003/05/2024

EXERCICE 2024

Approbation définitive de l'Affectation du résultat 2023
et du Budget Primitif 2024

Membres en exercice :	13
Présents :	10
Suf. Exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-quatre, le trente mai à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme ROTH

Date de convocation : 17 Mai 2024

Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme JACQUELIN (Suppléante) de Plou – Mme ROTH (Titulaire) de Poisieux – Mme THURNEYSSSEN (Suppléante) de Primelles – M. DELILLE (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme BRUNAUD (Suppléante) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

/

La Présidente expose,

Lors du dernier Comité en date du 21 Mars 2024, le CFU 2023 définitif du SITS n'était pas encore disponible. L'affectation du Résultat 2023 et le Budget Primitif 2024 ont été votés sur les chiffres du CFU 2023 provisoire.

Après avoir entendu et approuvé le CFU 2023 définitif, il convient de valider définitivement l'affectation du Résultat 2023 et le vote du BP 2024 comme suit et tel que voté le 21/03/2024 par délibérations N° 001/21/03/2024 et 002/21/03/2024 :

Affectation du Résultat 2023 :

- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 123 487,56 €

Budget Primitif 2024 :

- Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes : 281 817,33 €

- Section d'Investissement : Dépenses et Recettes : 191 021,40 €

Après en avoir délibéré,

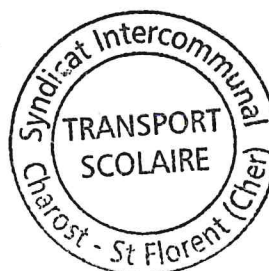
LE COMITE INTERCOMMUNAL

- approuve définitivement l'affectation du Résultat 2023 et le Budget Primitif 2024 comme indiqué ci-dessus après avoir pris connaissance et approuvé le CFU 2023 définitif.

Saint Florent/Cher, le 31 Mai 2024

Au registre sont les signatures

S. ROTH
Secrétaire de séance

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,